



Bryan Furlong
bfurlong@archeravocats.com

SOUS TOUTES RÉSERVES
« Par dépôt électronique (SDÉ) et par courrier »

Le 7 décembre 2017

Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel
V/📁 : R-4000-2017

Monsieur Méthé,

La présente fait suite aux commentaires du Distributeur relativement aux demandes de paiement des frais.

L'AQP s'étonne des commentaires formulés à son endroit par le Distributeur. Tel que nous le mentionnions à la lettre accompagnant notre demande de paiement des frais, l'absence d'analyste au dossier pour l'Association résulte du Distributeur lui-même, considérant que la preuve présentée à l'égard du propane était inexistante. Nous soumettons respectueusement que le Distributeur est maintenant bien mal venu de reprocher ce choix à l'AQP. On ne saurait reprocher à l'Intervenante de ne pas avoir fait appel à un analyste dans le seul but de rédiger un mémoire, sans que la preuve du Distributeur n'offre de donnée à analyser.

Par ailleurs, nous soumettons que l'Association, toute comme le Distributeur, est maître de sa preuve. Nous réitérons également que la demande de paiement des frais déposée par l'Association est sensiblement conforme au budget de participation soumis en l'instance et que les dépassements ont fait preuve d'une explication satisfaisante. Au surplus, lesdits dépassements sont nettement inférieurs à ceux d'autres intervenants.

TÉL. 450.375.1500
TÉLÉC. 450.375.1510
155, RUE ST-JACQUES
BUREAU 301
GRANBY (QUÉBEC)
J2G 9A7



Dans les circonstances nous sommes d'avis que les commentaires du Distributeurs sont mal fondés. Nous demandons donc à la Régie de rejeter la proposition du Distributeur et d'accepter la demande de paiement des frais, telle que déposée par l'AQP le 21 novembre dernier.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur Méthé, nos meilleures salutations.

**ARCHER
AVOCATS & CONSEILLERS D'AFFAIRES INC.**

(s) Bryan Furlong

Bryan Furlong
Avocat